

# L'AGENDA 21 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA THIÉRACHE D'AUMALE.

Une démarche qui a du sens pour une  
communauté de communes rurale.

Comment associer les acteurs autour de ce  
projet ?



2

## Première Partie:

Une démarche qui a du sens pour une communauté de communes rurale.



# Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale: un territoire rural.

3



# Les avantages d'un territoire rural.

4

- Une communauté de communes à échelle humaine.
- Des élus municipaux à l'écoute de leurs administrés « démocratie de proximité ».
- Une meilleure connaissance des attentes, des besoins de la population.
- Des rencontres et des prises de connaissances facilitées avec les «acteurs clés» du territoire.
- Des déplacements facilités: peu de distance à parcourir entre les villages pour animer des réunions d'information, de sensibilisation par exemple.
- Un tissu associatif dynamique (89 associations) qui se mobilise et fédère autour de lui beaucoup d'habitants.

# Aller d'un bout à l'autre du territoire pour rencontrer les habitants et les acteurs locaux.

5

- D'avril à juin 2010 : sillonner le territoire avec l'aide des municipalités pour sensibiliser la population et prendre le temps de discuter avec les administrés, le monde associatif, économique, agricole, ...
- En tout : 9 réunions et plus de 200 personnes rencontrées et mobilisées pour les Ateliers 21 « partage du diagnostic du territoire » en juin et juillet 2010.

**La Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale – territoire rural à échelle humaine - nous permet d'instaurer une réelle proximité avec les habitants, il facilite les rencontres, le dialogue et la mobilisation autour de l'Agenda 21.**

# Les inconvénients de ce territoire rural.

6

- ❑ Des difficultés de déplacements pour la population.
- ❑ Présence de nombreux retraités aux réunions publiques et peu de jeunes.
- ❑ Difficultés pour faire bouger et faire s'exprimer la population: la «démocratie participative», un concept qui reste à s'approprier !
- ❑ L'absence de maîtrise des TIC dont l'Internet.
- ❑ Un « public averti » avant tout et peu de « citoyens lambda ».

7

## Deuxième Partie:

Comment associer les acteurs (élus, habitants, forces vives du territoire) autour de l'Agenda 21 ?



# Associer les « acteurs clés » à l'échelle locale.

8

- Cibler « **les acteurs clés** » ou les « **personnes ressources** » du territoire qui auront un rôle « **d'acteurs-relais** » : mobiliser les habitants et leur transmettre les informations:
  - Les élus des conseils municipaux (une commission Agenda 21)
  - Les membres du CCAS, du comité des fêtes
  - Les responsables associatifs
  - Les acteurs du monde de la Culture : bibliothécaires, artistes peintres, musiciens, écrivains,...
  - Les établissements scolaires du territoire
  - Les représentants locaux des syndicats professionnels.
  - Les acteurs économiques : commerçants, artisans, industriels
  - Les agriculteurs
  - Les professions médicales et paramédicales



# Constituer une instance partenariale: « un comité de pilotage ».

9

- Il est composé des acteurs locaux et des partenaires institutionnels de la communauté de communes. Ses membres formulent des observations et des compléments d'information qui viennent enrichir le diagnostic du territoire, la stratégie, le programme d'actions de l'agenda 21.



# Le comité de pilotage (suite)

10

- On réunit le comité de pilotage, lors de la présentation :
  - Du diagnostic du territoire
  - De la stratégie et de ses objectifs
  - Du programme d'actions
  
- Et lors du suivi/bilan à intervalle régulier des actions de l'Agenda 21.
  
- Il est important d'informer régulièrement ses membres de l'évolution du projet, de leur transmettre les comptes-rendus des réunions, de les associer aux « ateliers 21 » et à la rédaction et à l'analyse de faisabilité des actions de l'agenda 21.

# Inviter les acteurs et les habitants à des « réunions publiques »

11

- Une fois les acteurs identifiés, il faut les convier avec les habitants à des réunions de sensibilisation et à des « ateliers 21 » afin qu'ils puissent s'exprimer et apporter des compléments d'informations, faire part de leur attentes pour l'avenir.

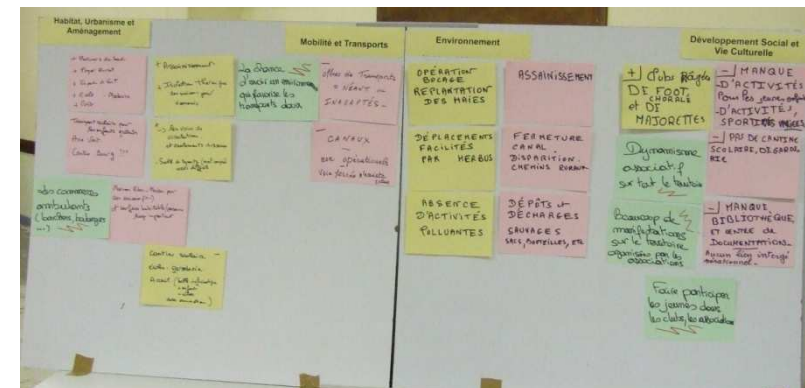


Intervention DREAL Picardie Journée de sensibilisation – 3 juillet 2012

# Des réunions pour sensibiliser et mobiliser.

12

- D'avril à début juin 2010, nous avons animé 9 réunions de sensibilisation à l'Agenda 21 et au développement durable.



Intervention DREAL Picardie Journée de sensibilisation – 3 juillet 2012

# Les Ateliers 21 (réunions de travail)

13

- Les Ateliers 21 « partage du diagnostic » été 2010



- Les Ateliers 21 « idées d'actions » printemps 2011



# Les établissements scolaires.

14

- ❑ **Ne pas oublier de les associer à cette démarche !**
- ❑ Les enfants = les **générations futures** et donc l'avenir du territoire !
- ❑ Sensibiliser les enfants c'est aussi apporter le message à leur famille.
- ❑ En vue de l'organisation de la 2<sup>o</sup> session des Ateliers 21, nous sommes allés dans les écoles rencontrer les élèves du CE2 au CM2 pour leur parler de développement durable, d'environnement et de l'Agenda 21.



# En images: en classe et à l'atelier.

15



Intervention DNE-L Picardie Journée de sensibilisation – 3 juillet 2012

# Les outils de communication.

16

- Un **logo** pour identifier l'Agenda 21, repérer les informations relatives à cette démarche.
- Des **tracts** pour les ateliers 21 distribués dans chaque foyer.
- Des **articles** dans la brochure intercommunale et les bulletins municipaux.
- Une rubrique sur le **site internet** de la CCTA.
- Une page et un profil **Facebook**.
- Envois de **mails aux habitants et acteurs locaux** (réunions, documents en lignes, manifestations).



# Le logo de notre Agenda 21.

17



# Les tracts des Ateliers 21.

18

**Ensemble, imaginons notre village en 2020**

Notre commune, demain, c'est un village:

- Qui est à l'écoute de tous**  
[ les personnes âgées, les familles, les jeunes, les enfants... ]
- Qui respecte son environnement**  
[ nature, transport, paysages... ]
- Qui bouge**  
[ sport, animation, culture... ]
- Qui est moderne**  
[ internet, multimedia... ]

Nous avons besoin de connaître votre avis et vos attentes sur ces sujets pour construire votre village de demain !!!

Agenda21  
Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale

Pour vous permettre d'exprimer vos besoins et votre avis sur des points à améliorer; des réunions vont être organisées:

*Le 30 juin 2010 à 19h30 à la salle polyvalente de Vaux-Andigny*

**Thème: Une qualité de vie pour des habitants épanouis et solidaires**

petite enfance, solidarité entre les générations, vie associative, loisirs

*Le 8 juillet 2010 à 19h30 à la salle des fêtes de Wassigny*

**Thème: Un territoire dynamique et attractif**

le tourisme, l'agriculture, l'économie locale

*Le 12 juillet 2010 à 19h30 à la salle des associations de Oisy*

**Thème: Un environnement et des ressources à préserver**

les milieux naturels, l'eau, le bocage, les déplacements



# Les tracts des Ateliers 21.

19

continuons  
continuons  
continuons

**Ensemble, continuons  
à imaginer notre village  
en 2020!**

Agenda21  
Communauté de  
Communes de la  
Thiérache  
d'Aumale

Notre commune, demain, c'est un village:

**Qui est à l'écoute de tous**  
[ les personnes âgées,  
les familles, les jeunes,  
les enfants... ]

**Qui respecte son environnement**  
[ nature, transport, paysages... ]

**Qui bouge**  
[ sport, animation, culture... ]

**Qui est moderne**  
[ internet, multimedia... ]

Après avoir fait part de votre avis et de vos attentes, nous avons aujourd'hui besoin de vos idées pour imaginer votre village de demain!

Afin que vous puissiez proposer des actions concrètes qui permettront de construire la Thiérache d'Aumale de vos enfants;  
**des réunions vont être organisées:**

*Le 21 mars 2011 à 19h30 à la salle  
du foyer rural de Mennevret:*

**Thème: Mieux vivre ensemble en  
Thiérache d'Aumale**  
solidarité, vie associative, enfance et jeunesse, accès aux soins,  
accès à l'éducation

*Le 29 mars 2011 à 19h30  
à la salle des fêtes de La Vallée Mulâtre:*

**Thème: Préserver et valoriser  
l'environnement, les patrimoines.**  
le bocage, l'eau, la forêt, le bâti ancien, l'énergie,  
la gestion des déchets...

*Le 7 avril 2011 à 19h30  
à la salle des fêtes de Vénérolles:*

**Thème: Dynamisme et  
attractivité du territoire.**  
activités économiques, services, tourisme, agriculture  
emploi et insertion...

Agenda21  
Communauté de  
Communes de la  
Thiérache  
d'Aumale

**Merci de votre attention.**